

La réaction d'autres députés a aussi été décevante. Nos vis-à-vis ont prononcé des paroles fort amères, non pas constructives mais provocatrices. Nous avons vu des saluts nazis; nous avons entendu qualifier de fascistes certains membres de cette Chambre. Tout cela est loin de rehausser le prestige du Parlement.

M. Bell: Qui a commencé?

M. Hogarth: Je veux que les députés sachent, monsieur l'Orateur, que ni ces mots ni ces gestes ne m'irritent, pas plus que les autres ministériels. Je suis peiné de voir à quel point ils vont accroître et hâter la dégradation de la politique au Canada, surtout en ce qui concerne la menace de la grève du zèle.

Une voix: Que dire du comité de la justice?

M. Hogarth: Je puis penser à une foule de concessions faites au comité de la justice et si le député de Calgary-Nord (M. Woolliams) et le député de Broadview (M. Gilbert) étaient ici, ils pourraient corroborer mes dires. Il n'y a pas eu de sectarisme politique.

Une voix: Vous avez détruit tout cela.

M. Hogarth: Il n'y a pas eu de grève du zèle au sein de ce comité. Tous les points de vue ont été examinés. Parfois, les amendements proposés par l'opposition étaient acceptés beaucoup plus rapidement que ceux des ministériels. Qu'est-il arrivé et que se passera-t-il au sein de ce comité? Nous n'avons pas eu de grève du zèle. Aurons-nous à exécuter nos travaux avec cette menace suspendue au-dessus de nos têtes? Ce serait injuste.

J'espère qu'au cours de la prochaine session, nous aurons encore un comité permanent de la justice et des questions juridiques. Nous avons à présenter de très intéressants programmes législatifs. Nous devons encore servir la justice. Si l'on fait la grève du zèle, le Parlement ne servira pas les intérêts des Canadiens.

Je suis membre du comité des pêches, qui est allé dans l'Ouest. Je vois ici le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath).

M. McGrath: Je ne suis pas allé dans l'Ouest.

M. Hogarth: J'allais parler de la chasse au phoque lorsque je vous ai mentionné.

M. Baldwin: Les phoques sont de l'autre côté.

M. Hogarth: De toute façon, c'est le député de Gander-Willington (M. Lundrigan) qui est allé dans l'Ouest. Ce soir, il est allé dans l'Est. Si, pendant notre voyage dans l'Ouest, nous avions fait la grève du zèle et demandé que soient appliqués tous les règlements du comité, je me demande si les habitants de l'Ouest canadien auraient pu nous présenter autant de mémoires. Je me demande ce qu'ils auraient pensé du Parlement si nous avions ergoté à propos de politique au sein du comité. Je sais que quelques questions n'auraient pas été réglées. Nous aurions été lynchés.

Une voix: Vous pourriez encore l'être.

M. Hogarth: Voici ma réaction, monsieur l'Orateur. Je ne provoquerai pas de confrontation au cours de la prochaine session. Il ne peut y avoir grève du zèle, ni frustration sur de bonnes idées. Je soutiens, monsieur l'Orateur, que seule la bonne volonté peut permettre un bon gouvernement.

Des voix: Bravo!

M. Hogarth: Seul un bon Règlement peut permettre une législation efficace. Les ministériels de l'arrière-ban, considérant leur espoir et leur désir d'avoir la liberté de parole et sachant qu'ils devront faire face à leurs commentants le moment venu, doivent s'assurer que ce n'est pas le leader du gouvernement à la Chambre qui fixera le temps d'un débat. Ils vont s'assurer au caucus qu'il y aura amplement de temps pour chacun. Nous ne devrions pas être ici pour encourager les ambitions politiques de nos partis indépendants au détriment de notre obligation de servir le peuple du Canada.

Des voix: Bravo!

M. Hogarth: Il est regrettable qu'on n'en soit arrivé à aucune solution dans les négociations qui se sont poursuivies si longtemps au sujet de cette règle. Il est regrettable qu'on ait dû subir une obstruction systématique et un débat inutile. Toutefois, il faut respecter les buts et objectifs ultimes de la majorité. Il faut les atteindre comme l'exige la majorité, afin d'assurer l'efficacité du Parlement et un bon programme législatif prévoyant des lois justes et équitables pour le peuple canadien. Si à la fin de notre mandat, il est prouvé que nous faisons erreur, nous ne serons pas réélus.

Je ne me prétends pas un politicien expérimenté, comme bon nombre de députés l'ont fait hier et aujourd'hui. Je ne prétends